

CSE Malakoff

du 2 juillet 2020

Étaient présent-e-s, côté direction : Frédéric Ayangma, Jean-Christophe Haussemberg, Muriel Barthélémi, Eric Baraud, Fabrice Hochard, Muriel Blanchard, M. Laurent Corteel

Vos élu-e-s : Emilie Monduc, Olga Amouzou Ablavi, Sébastien Patient, Alain Rosalie, Georges Badia

Représentante syndicale : Diane Koné

1• Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 mai 2020

PV adopté à la majorité des présents, 1 abstention

2• Compte-rendu de la réunion de la commission “Projet d’organisation de l’établissement de Malakoff”

Après l’exposé du compte-rendu que vous pouvez lire [ici](#), de nombreuses interrogations ont été soulevées notamment s’agissant du projet d’organigramme :

- ▶ Le détournement de la « comptabilité analytique », initialement outil de gestion du budget par chaque service, en un outil de régulation de l’activité.
- ▶ Le rattachement des chefs de chaîne à la direction Technique alors que l’accord collectif place ce métier dans la famille « Programmes ». La direction avance que son projet offrirait « une

meilleure fluidité, un meilleur fonctionnement dans les échanges et une proximité nécessaire avec les techniciens de la diffusion ».

- ▶ Dans le cas du maintien de FÔ, la direction financière s'est engagée à défendre un budget dévolu à la chaîne ; Cette mission n'étant pas vraiment

prise en compte pour la construction budgétaire 2021.

- ▶ Les mobilités, entre autres pour France 3 de la responsable de la programmation FÔ, démontrent que des transferts sont actés, sans information au CSE de Malakoff et ce alors que ces départs ont des impacts sur l'organisation du site.

3. Situation économique 2019 et Budget 2020

Ce point devait être présenté en mars. Il ne s'agira pas ici d'un bilan semestriel, qui lui, sera présenté à l'instance en septembre.

Le bilan présenté ne concerne que l'établissement de Malakoff c'est-à-dire hors Services Généraux, Productions et Moyens des Antennes affectés à France Ô et l'Ingénierie qui sont rattachés au CSE Siège.

Des quotes-parts des budgets de la DRH et de la Direction financière applicables au support des directions du Pôle Outre-mer sont par ailleurs prises en compte sous la forme de réallocations internes de charges.

Réalisé 2019

Les charges d'exploitation (nettes des flux de refacturations internes) s'inscrivent en léger retrait (-1,7%) par rapport au budget initial.

Les charges de personnel sont quasi en ligne (+0,6%) par rapport au budget. Ce résultat traduit, pour l'essentiel, la conjonction de deux facteurs qui se neutralisent : l'impact d'un correctif opéré en fin d'année par le groupe sur le mode de calcul du 1/10ème de congés payés et une gestion des absences (congés, RTT, ré-cups) parfaitement maîtrisée.

Il est important de noter que ce quasi-équilibre est obtenu malgré un écart de +15,5% pour la direction exécutive du Pôle Outre-mer. L'écart est de 2,8% pour la DMD. Les charges de personnel des autres directions sont en retrait par rapport au budget prévisionnel.

Les autres charges directes sont en retrait (-5,2%). Ceci traduit une moindre consommation de prestations externes que prévue au niveau de la Rédaction, la direction de la Communication et la direction des Contenus.

Budget 2020

Dans un contexte budgétaire toujours contraint sur l'ensemble du groupe, les charges d'exploitation notifiées sur les directions de Malakoff sont en retrait de 1,2% :

- ▶ **Charges de personnel** : en baisse (-2,2%)

L'impact des baisses d'effectifs 2020 générées par les RCC ou autres motifs de départ est en partie compensé par l'incidence du glissement de la masse salariale ainsi que par l'impact du changement de mode de calcul du 1/10ème de congés payés.

- ▶ **Charges hors personnel** : quasi stables

Les achats de programmes en syndication (Banque de Programmes) sont en progression, les autres lignes budgétaires sont réajustées à la baisse (renégociations à la baisse de contrats de prestations ou d'autres lignes de dépenses (missions...)).

► **Evolution par direction :**

• **Direction Exécutive**

Les charges de personnel sont en diminution (baisse des effectifs liée aux RCC et autres départs ainsi qu'aux transferts de périmètres...). Les charges en hausse intègrent notamment la prise en compte sur 2020 d'un budget d'accompagnement stratégique.

• **Direction de la Communication**

En baisse, la diminution des charges de personnel (départs, transferts, RCC) vient compenser l'augmentation des charges hors personnel (budgets opérationnels renforcés et hausse des réallocations de charges du groupe).

Direction de l'Information

En baisse par rapport au prévisionnel de 2019, mais en hausse par rapport au réalisé 2019. Cet écart favorable correspond d'une part à une sous-consommation des charges hors personnel : une enveloppe budgétaire dédiée à la couverture d'opérations exceptionnelles avait été calibrée sur les consommations de l'exercice 2018. Cette enveloppe n'a pas été consommée en 2019. D'autre part les charges de personnel ont diminué (diminution des effectifs).

• **Direction des Contenus**, en progression.

La hausse des charges de personnel correspond à l'impact du glissement de la masse salariale en partie compensée par l'évolution à la baisse des effectifs, hausse du budget dévolu à la Banque de Programmes et augmentation des réallocations de charges facturées à la direction.

• **Direction des Moyens et du Développement**, en baisse

Les charges de personnel et hors personnel (baisse des amortissements techniques).

4• Point sur le Portail à J+30

Le portail a été lancé dans des circonstances particulières. Mais la direction semble satisfaite de l'ergonomie du site.

Lancement du portail réussi donc avec des contenus issus des Outre-mer, un outil de live permanent animé par l'ensemble des établissements du Pôle (avec plus de 3700 publications au 29/06), des collections de contenus, des Grands Dossiers, une offre vidéo de documentaires, de spectacles vivants et de fiction, ainsi qu'une offre radio.

Les objectifs, question audience, ont aussi été remplis puisqu'on observe une progression de 43% en juin 2020, par rapport à 2019.

Les enjeux pour la suite

► **Amélioration du processus d'approvisionnement** des contenus vidéo, qui manque de visibilité sur les délais de traitement et empêche d'élaborer un planning précis de mise en ligne.

- ▶ **Installation avec l'équipe du Marketing d'un « réflexe live permanent des Outre-mer »** pour nos publics pour constituer une audience croissante.
- ▶ Poursuite de l'approvisionnement en contenus vidéo pour **maintenir une offre attractive** (stock de programmes supplémentaire, nouvelles productions, contenus fabriqués en interne aussi bien par Malakoff que par les établissements en Outre-mer).
- ▶ Evolution continue du site pour améliorer l'expérience utilisateur en fonction des retours de nos publics. La nouvelle application du site mobile est

en cours de développement et sera déployée à la fin de l'année.

- ▶ Le premier bilan d'organisation du live permanent, côté bassin atlantique a demandé un ajustement de planification. Tout est une question d'équilibre entre le nombre de « livers ». De l'avis des rédacteurs en chefs, tous les journalistes sont satisfaits du « live ».

En termes de rendez-vous, la direction dit travailler sur un programme, une offre pour la rentrée.

Fin septembre, un bilan à 3 mois sera présenté.

5• Information du CSE sur l'application de l'accord d'expérimentation de Malakoff

La direction a reçu 55 candidatures (PTA + journalistes) à l'accord d'expérimentation.

Les PTA sont majoritaires et ont postulé prioritairement sur la « Conception et Fabrication de contenus », très peu en social media management.

Une trentaine de candidats ont été formés. Quelques-uns ont suivi la formation en présentiel, avant que l'UFTV ne ferme. Pendant la crise sanitaire, les formations se sont poursuivies en classe virtuelle. La

formation MoJo n'est dispensée qu'aux seuls détenteurs d'iPhone. Ce qui est problématique car les salariés sont loin d'en posséder un. Les postulants à l'accord non équipés de ce mobile devront voir avec leur direction d'origine. C'est elle qui palliera le manque.

Cet accord avait été signé pour jusqu'en septembre 2020 mais l'expérimentation a été bloquée du fait de la pandémie. La direction propose une prorogation jusque mars 2021.

6• Compte-rendu de la réunion de la CSSCT du 15 juin 2020

Le compte-rendu est à lire ➔ [ici](#).

7• Pacte de visibilité, bilan mars à juin

Semaine de l'Outre-mer sur FTV

Laurent Corteel informe que la 2^{ème} édition de la semaine de l'Outre-mer sur France Télévisions qui devait avoir lieu en mai, sera décalée du 2 au 8 novembre prochain. La volonté de la direction de FTV est de maintenir la visibilité de l'Outre-mer au cœur d'une action forte. L'ensemble des chaînes 1ère et le site de Malakoff vont contribuer à cet événement. Comment ? - **Le contenu de la 2^{ème} édition sera finalisé début septembre.**

Durant cette semaine est prévu pour l'instant :

- La présence quotidienne d'un duplex dans l'émission **Télématin** ;
- Sur France 5, **La Grande Librairie, C'est à Vous, Passage des Arts** recevront des écrivains et des personnalités issus des Outre-mer ;
- Le magazine **Météo à la carte** de France 3, est partie prenante pour identifier et diffuser les contenus ultramarins ;
- L'émission **Infrarouge** sur France 2 diffusera des documentaires sur les outre-mer et notamment sur Wallis et Futuna ;
- L'émission **Echappées Belles** sera consacrée à la Martinique et à Mayotte ;

- France 3 diffusera en prime, la fiction **Capitaine Marleau**, tournée en Guadeloupe ;
- L'émission **Le Cinéma de minuit** sur France 5, diffusera Rue Case nègre, d'E. Palcy ;
- De façon quotidienne, il y aura des reportages sur les Outre-mer dans les journaux télévisés. Les déplacements dans les territoires ultramarins se feront avec des équipes mixtes : un JRI d'une chaîne 1ère et un rédacteur de France 2 ou France 3, pour respecter la ligne éditoriale de la chaîne commanditaire ;
- Un recensement de tous les événements sportifs en Outre-mer est en cours. La captation d'événements sportifs par les 1ère en Outre-mer pourrait être aussi diffusée en Hexagone ;
- L'offre numérique sera assurée par l'équipe du Portail et france.tv.

Bilan du Pacte de visibilité, de mars à juin

Comme à son habitude, la direction s'auto-congratule du bilan réalisé et ce malgré les contraintes sanitaires. Le catalogue est à lire [ici](#).

8• Réclamations individuelles et collectives

Les éléments de réponse sont écrits [en bleu](#)

1• Retraite progressive : Vous avez proposé à une monteuse un avenant pour un temps de travail réparti du mardi au ven-

dredi de 9h à 17h. Or les seniors qui relèvent d'un décompte horaire peuvent demander un temps partiel choisi. France Télévisions s'engage à accepter ces demandes sauf si celles-ci s'avèrent objec-

tivement incompatibles avec les contraintes d'organisation du service concerné. Sachant que le service du montage fonctionne sur le principe de la modulation comme tous les personnels de la fabrication, cet avenant nous paraît non conforme à notre planification. Ne pouvez-vous pas proposer un temps partiel plus logique au fonctionnement des monteuses, soit une modulation d'une semaine de 3 jours et une semaine de 4 jours week-end compris ?

[Une proposition d'un nouvel avenant va lui être faite. Nous prenons en compte les besoins du service et reviendrons vers elle.](#)

2• Une animatrice de la radio est apparemment employée sur une base de 2 heures par jour. Ce statut est-il légal ? Ne serait-il pas plus conventionnel par rapport à son emploi de l'embaucher sur un statut de cachetier ?

[Pour la direction, rien n'empêche d'établir un contrat sur une base de 2 heures pour une prestation pour un cachetier, elle est déjà en cachet et payée à l'heure. Mais une révision du contrat et de la rémunération seront proposés à la salariée.](#)

3• Quid des alternants pour l'année 2020-2021 ?

[Nous sommes en train de travailler sur le traitement des demandes d'alternance](#)

4• Un alternant au son a fait connaître son vœu de poursuivre une année supplémentaire après l'obtention de son

BTS. Son dossier a été transmis favorablement par son manager en début d'année. Est-il normal qu'au mois de juin, alors que toutes ces décisions sont arrêtées dans toutes les entreprises, il ne soit pas fixé sur son sort ?

[Le traitement des demandes d'alternants pour la rentrée est en cours de traitement.](#)

5• Télétravail : Est-ce que l'entreprise va favoriser ce mode de travail pour ceux qui peuvent fonctionner de cette manière ? Et si oui, à quelle fréquence ? Une réflexion est-elle en cours sur ce point pour désengorger les routes et les transports en commun de la région parisienne ?

[Pour l'instant, seul l'accord sur le télétravail en vigueur dans l'entreprise, continue de s'appliquer et doit s'appliquer.](#)

6• Les personnels de la fabrication se voient planifier des heures de repos compensateur car l'activité est insuffisante. N'y voyez-vous pas une injustice de traitement une fois de plus envers ces salariés, salariés qui ont su montrer leur investissement lors de cette période de crise sanitaire ? Ne pouvez-vous pas trouver une autre solution (celle de fournir par exemple un vrai travail à temps plein) ?

[Les récupérations employeurs sont à la main de l'employeur qui les utilise afin d'établir son planning](#)

Le 13 juillet 2020

Vos élu·e·s CGT vous souhaitent un bel été et de bonnes vacances.

Commission CSE Malakoff
« Projet d'organisation de l'établissement FTV Malakoff »
Compte-rendu de la réunion du 1er juillet 2020

Étaient présents côté direction : F. Ayangma, E. Baraud et D. Pantostier

Membres de la Commission présents : G. Vingot (Pdt), C. Bailleau, J-P Lannaud, E. Marion, F. Seirolle

La direction a réuni la commission pour faire un point de situation générale avant la trêve estivale. Elle souhaitait aussi recueillir nos premiers points de vue, interrogations et autres impressions sur les premiers schémas d'organisation transmis. La situation de FÔ impactera le projet, quelle que soit la décision de la tutelle.

Présentation du projet : Enjeux, contexte

Eric Baraud a expliqué que le projet a pris une « vraie pertinence depuis l'annonce en 2018 de l'arrêt de France Ô mais l'idée de structurer l'établissement de Malakoff en la distinguant d'une direction générale du pôle date de quelques années ».

L'objectif est double :

1- pérenniser Malakoff, démontrer la légitimité de cet établissement en la désignant comme entité de plein exercice avec ses propres missions, ses propres moyens et ses propres organes de décision à l'instar d'une station régionale. Ne surtout pas limiter l'établissement Malakoff à FÔ, il est dans ce projet un prestataire de service

2- La direction du pôle pilotera la stratégie pour l'ensemble du pôle Outre-mer (décisions éditoriales, antennes, Information, Technique, Gestion) ; elle aura donc dédiée au pilotage stratégique pour l'ensemble du réseau

Budget

Le document ne présente pour l'instant aucun budget ; la construction budgétaire a besoin de la structuration des 2 entités pour envisager les budgets. En attendant, c'est un comité de pilotage de préfiguration qui a la mission de travailler sur l'élaboration de la répartition 2021 du budget et du personnel.

Pour créer une base, la direction part du fait que le pilotage stratégique ayant défini ses besoins et son organisation (qu'il a présenté au CSE les 21 et 22 janvier), par déduction les personnels restant feraient partie de l'établissement de Malakoff. Il faudra aussi évaluer tout ce qui ressort du fonctionnement (électricité etc., des

charges plus matérielles. Ce qui va aussi départager les budgets c'est les projets de chacune des entités.

Les 2 entités intégreraient l'outil Prépa-bud, déjà utilisé par les 9 autres établissements du réseau, outil de construction budgétaire qui permet de tracer les postes et leurs mouvements, les personnels et leurs mouvements, les frais de fonctionnement et leur répartition etc. Toutes ces données pourront ainsi être présentées séparément pour chaque entité, à l'instance CSE dans le cadre du point sur la situation économique et budget annuel. Certaines charges resteront à la charge du central comme l'achat de matériel informatique, par ex., d'autres seront imputées soit au pilotage stratégique soit à l'établissement de Malakoff.

La comptabilité analytique reste le mode utilisé pour refacturer les « prestations » d'un service à un autre.

Schéma d'organisation

La direction du pôle n'est pas encore tout à fait mise en place puisqu'elle pilote encore aujourd'hui l'établissement de Malakoff en plus d'assurer ses missions stratégiques. La crise sanitaire ayant retardé le processus de consultation.

Pour cette raison a été mise en place une organisation transitoire qui prend en charge l'établissement de Malakoff pour qu'ainsi la direction du pôle puisse se consacrer à la stratégie et que l'opérationnel puisse être géré de façon distincte. Un comité de pilotage opérationnel a été monté pour gérer les mois précédant la consultation de l'instance.

Présentation de l'établissement de Malakoff

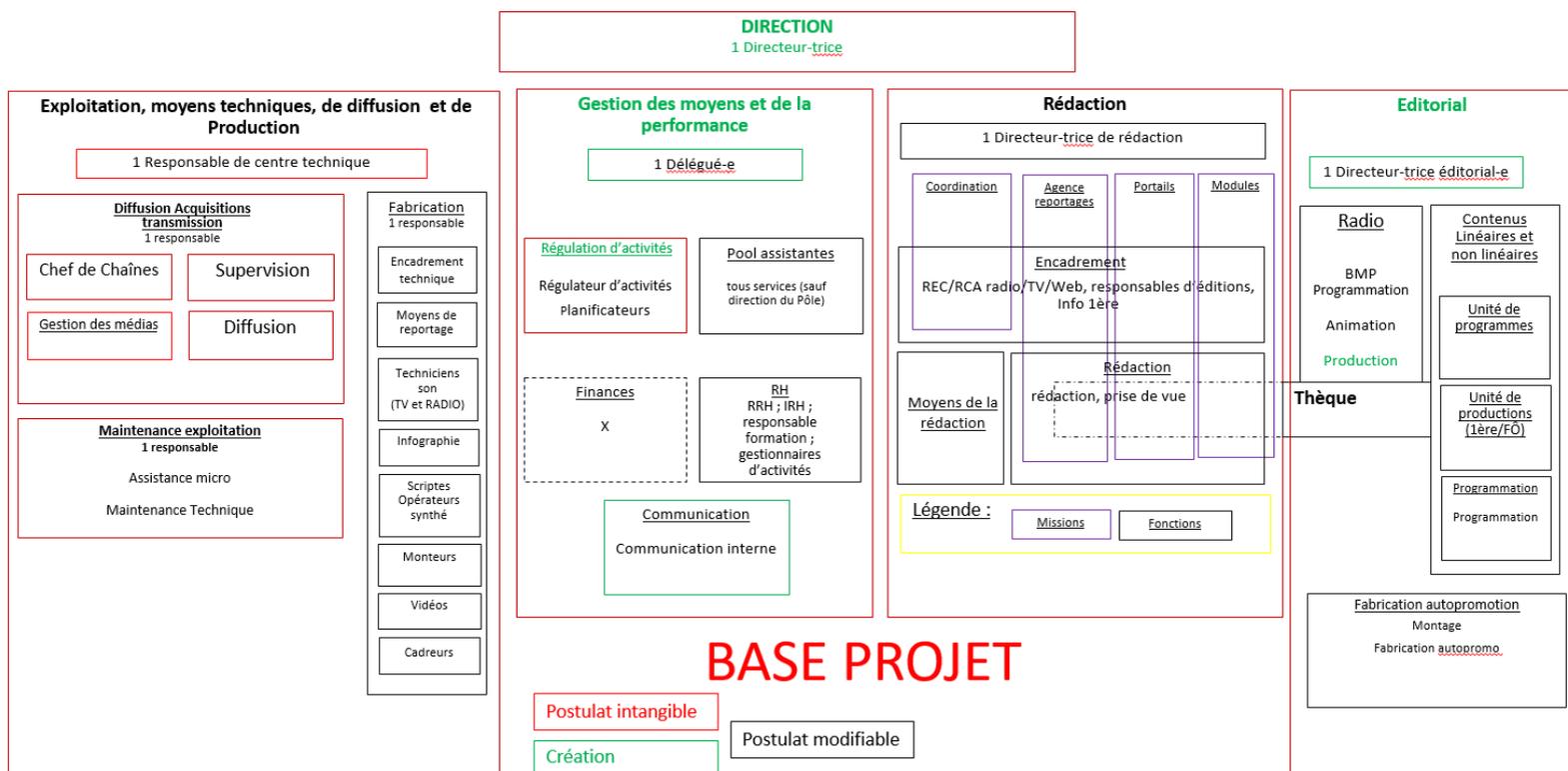
La direction dit vouloir d'abord exposer des principes d'organisation qui toutefois part d'une base existante (disponible dans monospace). Différents acteurs participent à la « customisation » de cette base :

- 1- le comité de pilotage
- 2- le cabinet ASI consultant spécialiste en Changements et transformations
- 3- le concours de certains ateliers (4 thèmes)
- 4- à partir d'entretiens
- 5- à partir des questionnaires qui vont être envoyés en juillet-août à tous les salariés dans le bâtiment de Malakoff et ceux dont le service est délocalisé.
- 6- Ateliers de la QVT pour analyser une étude d'impacts.

- 4 grands blocs. Chaque service travaille sur son organisation :
 - La technique
 - la rédaction qui est le service présentant le travail le plus abouti : Missions du service d'un côté et personnes qui rempliraient ses missions, de l'autre.
 - La gestion des moyens avec la création d'une régulation des activités qui travaillerait en lien avec la planification

- Un bloc éditorial

Malakoff.1



Les créations notées en **vert** sont des créations de fonction non pas des créations de postes.

N'apparaissent pas les différentes strates dans cette phase, le détail qui compose les services ; ce qui pose un problème de lisibilité. Suivant l'avancement dans la structuration des services, la direction a reporté les « boîtes » existantes issues des organigrammes MonEspace

- Focus sur les services rattachés à FTV Siège :
 - Finances : le contrôle de gestion et la comptabilité restent des personnes mis à disposition pour Malakoff et donc rattachés au Siège. Ils préfèrent garder une fluidité de fonctionnement. Le pilotage du budget se fera bien en revanche sous l'autorité de la direction de l'établissement de Malakoff
 - RH : Demande de Malakoff pour que l'équipe RH dédiée soit affectée hiérarchiquement à Malakoff comme cela est fait en Outre-mer où l'équipe RH est sous l'autorité d'un administrateur. Mais l'équipe est plutôt réticente

Intervention de la DSQVT

La direction est accompagnée pour intégrer une démarche QVT qui est aussi en contact avec le consultant ASI. La commission rencontrera l'équipe pour qu'elle puisse expliquer la démarche et faire une restitution des différents ateliers et leur analyse d'impacts.

Calendrier

Juillet-Août : travail sur les questionnaires

Septembre : Restitution des questionnaires

Fin septembre : Présentation aboutie de l'établissement de Malakoff pour mise en info/consult au CSE

Fin novembre-Début décembre : le CSE sera sollicité pour rendre un avis

1er janvier : Mise « on air » de l'organisation

Demandes de la commission

- Adresser une communication aux salariés, sur la démarche de restructuration qui est actuellement en cours et sur l'équipe transitoire constituée pour piloter les 2 entités
- Impliquer la CSSCT
- Présentation de l'organisation de la gouvernance
- Une rencontre avec le consultant ASI
- Une rencontre avec la DSQVT
- La liste des personnes auditionnées avec ASI + restitution « générique » des entretiens
- Le questionnaire en amont de sa diffusion aux salariés
- Une présentation de l'outil Prépa-bud

Pour chacune des entités (Gouvernance et Etablissement de Malakoff) :

- les effectifs au fur et à mesure de l'évolution de l'organisation + les ETP + les noms correspondants
- L'évaluation du budget de fonctionnement + charges en personnel

Compte-rendu de la CSSCT de FTV Malakoff
Réunion du 15 juin 2020

Etaients présents côté direction : F. Ayangma, C. Sailles, M. Blanchard, D. Pantostier
Médecine du travail : Dr E. Mageau

« Épidémie Covid 19, point sur les mesures sanitaires et la prévention des risques

Chaque jour, 60 à 75 personnes sont présentes sur le site de Malakoff. Les collaborateurs de la RH et des services financiers reviennent peu à peu sur site, mais le présentiel dans les services - hors Fabrication, Rédaction et Diffusion - ne doit pas dépasser 20% de l'effectif de chaque service. La direction veut éviter les retours non prévus

L'Ile de France est désormais passée en Zone verte Covid.

Les mesures mises en place dans l'entreprise en termes de distanciation physique et de prévention perdurent :

- Il a été adressé à chaque salarié un **cahier de retour** l'informant des consignes à respecter
- La distribution de **masques en tissu** (kit de 6 masques de catégorie 1) a débuté le mardi 9 juin. Ces masques devraient être renouvelés dans 3 mois. **La direction rappelle que le port du masque est obligatoire pour tous dans toute l'entreprise.** Une étude est en cours pour limiter, dans un futur proche, l'usage des masques chirurgicaux aux prestations en extérieur. Le Docteur Mageau précise que le port de ces masques devrait suffire à protéger le salarié dans les transports en commun dans des conditions « normales » c'est-à-dire sans surpopulation et à condition que tous les usagers portent un masque. Pour une journée de travail il faut prévoir 2 masques et le kit distribué comporte un sac pour ranger le masque usagé. L'usage de masques autres que ceux fournis par l'entreprise est proscrit sur le site.
- Pour les personnes qui reviennent travailler sur site, **des aménagements d'horaires de travail pourront être mis en place.** En effet, le salarié pourra travailler en horaires décalés si le service le permet pour pouvoir éviter les heures de pointe.
- **Des réinstallations, modifications des aménagements** sont en cours :
Des cloisonnettes de séparation sont en cours d'installation dans les salles des rédactions, ainsi qu'un marquage pour les salles de réunion avec affichage du nombre maximal de personnes autorisées. La salle du 5^{ème} pourra dorénavant accueillir un maximum de 10 personnes et devrait prochainement être configurée pour des visio/audio conférences en mode « Zoom ».
Les postes de travail partagés seront toujours nettoyés avant et après usage avec les produits désinfectants disponibles dans chaque service.
- A partir de ce jour, 15 juin, le restaurant d'entreprise offre de nouveau un service le soir entre 19h et 20h. L'occupation maximale du restaurant est d'environ 35 personnes et des kits de nettoyage (sprays et chiffons jetables) de l'espace utilisé (chaise et table) avant et après manger, est disponible pour chaque usager.

La direction précise que la vigilance reste de mise et que les gestes-barrière doivent devenir une habitude.

Point RH :

- Le passage de l'Île de France en zone verte annule le dispositif des **absences autorisées**. L'annonce du Président datant de la veille, certains collaborateurs bénéficiant de ce cadre ont été planifiés cette semaine avec ce motif. Muriel Blanchard précise que ces collaborateurs étaient en contact régulier avec leurs planificateurs ou gestionnaires d'activité et devront poser rétroactivement des congés, d'autant que la recommandation de la direction sur la pose de 5 jours avant la fin mai n'a pas toujours été suivie.
- Le dispositif particulier des **taxis** a cessé le 14 juin. Les collaborateurs devant retrouver leur poste sur site et revenir avec leur unité centrale bénéficieront de taxis, le remboursement se faisant via l'application « Concur.

Plan de reprise partielle de l'activité

F. Ayanngma indique qu'un planning des activités estivale pourra être établi mais de manière limitée en l'absence de certitudes concernant France Ô.

Un point sera mis à l'ordre du jour du prochain CSE concernant la pause obligatoire de congés cet été.

Rédaction : augmentation du nombre de journalistes présents sur site

Fabrication : les maquilleuses sont de retour. Elles seront équipées de masques FFP2 pour des raisons de proximité forcée liée à leur activité et leur sera fourni du matériel de stérilisation.

Diffusion : l'objectif d'un retour à l'effectif normal pour la fin juin sera difficile à réaliser. 4 à 5 collaborateurs permanents sont toujours en absence autorisée et les conditions de retour de certains d'entre eux sont encore floues. Leur absence pourrait être palliée par le recours à des non-permanents mais les conditions de formation de ces derniers sont délicates en respectant les dispositifs de distanciation. Un technicien supplémentaire (CDD) travaille dans la régie de continuité pour aider aux acquisitions et intervenir en Diffusion en cas de difficulté.

Document Unique Évaluation des Risques (DUER)

La version finale du DUER révisé devrait être publiée courant septembre.

La proposition de participation de collaborateurs intéressés (et non désignés) des différents services de l'établissement pour participer aux ateliers a été retenue par la direction qui devrait lancer un appel à volontariat par voie de communication.

Les membres de la CSSCT étaient appelées à amender/modifier le document. La CGT a demandé que les sujets ci-dessous soient pris en compte pour que le DUER soit complet dans son évaluation des risques pour mieux ensuite envisager les mesures de prévention :

- Pendant la **crise sanitaire, manque de lien social avec l'entreprise**
- Les **modifications incessantes de la structure du Pôle** (organisation) sont facteurs de stress et d'angoisse
- Autre facteur anxiogène : **Inquiétude par rapport à l'avenir de France Ô**
- Incertitudes sur les modalités d'**organisation du nouveau portail**
- Risques aux postures contraignantes : **Utilisation prolongée de la perche (OPS)**
- Port de charges lourdes : **Caméra pour OPV et JRI, matériel de prise de son en tournage pour les OPS**

- **Ergonomie du travail des monteurs** (sièges adaptés et proposition de pause toutes les 2h).
- **Absolue nécessité de la prise en compte des conditions de télétravail** notant au passage qu'une salariée à bout est en arrêt maladie.
- **De même les salariés en absence autorisée mais sans activité** ont pu souffrir d'un manque de lien avec l'entreprise et d'un manque d'information.
- **Problèmes d'insonorisation dans les salles de montage du 2ème étage et dans la salle où travaillent les collaborateurs littéraires**

Le président de l'instance a confirmé que ces sujets seront bien ajoutés dans le DUER.

La direction indique que le télétravail doit faire l'objet d'un dossier spécifique sur la période passée et en cours, évaluer l'évolution du recours au télétravail dans l'entreprise. Des collaborateurs ont déjà émis le souhait de poursuivre leur activité en télétravail.

Frédéric Ayangma exprime de nouveau sa volonté de retour sur expérience de la crise sanitaire collectivement au sein de chaque service en réunion avec le manager, aussi bien qu'individuellement avec la RH. Cette démarche est dit-il indispensable pour préparer d'éventuelles évolutions, directives, cadrage général etc... pour répondre au mieux à la survenue d'une nouvelle crise.

La résolution des problèmes d'insonorisation au 2^{ème} étage (salles de montage, salle des rédacteurs de BA) sont à l'étude. F. Ayangma propose faire un point avec les Services généraux sur les travaux et aménagements prévus dans l'établissement.

Reporting et projets

Mars-juin 2020

Après la deuxième réunion du Comité de suivi du Pacte le 24 février dernier, France Télévisions a continué de mettre en œuvre les engagements pour la visibilité des Outre-mer.

Et ce, malgré les contraintes sanitaires qui nous ont obligés à réorganiser et revoir le déploiement de certaines réalisations (restriction de moyens humains et techniques concernant l'information, report du lancement du portail numérique, arrêt de plusieurs productions extérieures).

PROGRAMMES

- **En première partie de soirée, F2/3/5 ont proposé 15 primes ultramarines depuis janvier 2020**

Principalement des fictions

- *Meurtres au Paradis* – France 2 – 4 soirées - A partir du lundi 16 mars
- *Réunions* - France 2 - (6 x 52' – 3 premières parties de soirées les 15, 22 et 29 avril)

Mais aussi avec des numéros inédits de marques emblématiques :

- *Echappées belles* en Nouvelle-Calédonie (4 janvier)
- *La Carte aux Trésors* en Polynésie (7 avril)

À venir :

- *Le Village préféré des Français* : Les Anses d'Arlet (Martinique) / Mercredi 1er juillet sur France 3
- *Avions du bout du monde : Polynésie* sur F5
- *Capitaine Marleau* en Guadeloupe sur France 3 à la rentrée
- **Tournage d'un grand show musical** en Martinique d'ici la fin 2020 (report du fait de la crise sanitaire).

➤ **En parallèle, France 3 a étoffé et renouvelé son offre récurrente. Au total, en incluant le bulletin d'information, France 3 propose désormais 5 rendez-vous récurrents dans sa grille et renforce son statut de chaîne contribuant au lien entre tous les territoires¹ :**

- France 3 diffuse depuis le 27 avril en matinée (à 09.35) le feuilleton *OPJ Pacifique Sud* tourné en Nouvelle-Calédonie
- L'émission *Riding Zone* a été remplacée depuis le 4 avril par une émission culinaire dédiée aux gastronomies des Outre-mer « Voyages & Délices » animée par la chef réunionnaise Kelly Rangama (Case Hebdomadaire le samedi à 10.50). « Voyages & Délices » sera de retour sur France 3 à la rentrée.
- La production des *Témoins d'outre-mer* a été maintenue avec une version Tout images jusqu'à la fin de la saison. L'émission sera reconduite à la rentrée pour la période Septembre/décembre.
- La case documentaire hebdomadaire en S3 sera également reconduite à la rentrée prochaine.

➤ **En journée, nos chaînes ont continué d'intégrer la dimension ultramarine.**

À titre d'exemples :

- Magazine *Thalassa* : deux numéros spéciaux sur l'Outre-mer (8 – Polynésie - et 15 mars – Antilles-) ;
- *Le magazine de la santé* : intervention d'un médecin du CHU de Saint-Pierre (Réunion) le 22/04 et Témoin guyanais dans « Les Français témoignent » (le 29/04) ;
- *Tous prêts pour la dictée* (6 mai) avec un élève de 6^{ème} de Guyane ;
- *C Politique* : point sur la situation à Mayotte (17 mai) avec reportage et interview de Dominique Voynet (Directrice de l'ARS).
- *La Maison Lumni* : intervention d'un élève réunionnais (niveau primaire) dans l'émission du 10 juin

À venir :

La Maison Lumni : intervention d'un second élève ultramarin (Réunion) dans l'émission du 22 juin

➤ **OPJ, Pacifique Sud – Saison 2 en tournage dès septembre**

-Après une première saison sur France Ô et une rediffusion sur France 3, la série policière tournée en Nouvelle-Calédonie et initiée par le Pôle Outre-mer, trouvera sa place en saison 2 sur une chaîne nationale.

-Avec également **une soirée en prime sur France 2 en début d'année 2021.**

-**La saison 3 est en développement.**

¹ Etude de perception IFOP conduite du 7 au 11 mars 2020 (avant le confinement) : **78% des téléspectateurs considèrent que France 3 contribue aux liens entre les citoyens quel que soit leur territoire, en Outre-mer ou en métropole** (vs. 70% pour F2, 72% pour F5 et 80% pour FÔ). 72% des téléspectateurs considèrent que France 3 permet de mieux connaître et découvrir toute la diversité des Outre-mer (vs. 61% pour F2, 69% pour F5 et 81% pour FÔ).

➤ **Deuxième édition de la Semaine Cœur Outre-mer positionnée**

Initialement prévue en mai, l'opération 2020 est pleinement confirmée.

L'évènement est envisagé la deuxième quinzaine de novembre pour des raisons liées à la reprise progressive des tournages.

Une offre fiction, culture, documentaire et info alimentera cette opération spéciale.

Les émissions de flux, les jeux et les magazines devront également contribuer au succès de cette semaine.

➤ **Depuis le début de l'année, 8,3 M de Français ont regardé chaque semaine au moins un programme ultramarin diffusé sur F2/3/5 en journée ou en prime.**

Pic à 19 M de téléspectateurs pour la semaine du 13 au 19 avril grâce aux deux soirées de fiction (*Meurtres au Paradis*, *Réunions*).

INFORMATION

En matière d'information, toutes les équipes ont été sensibilisées, dès la fin mars, et régulièrement durant la crise, à la nécessité de faire vivre le réflexe outre-mer :

➤ **Doublement de l'offre d'information ultramarine dans les JT nationaux de mars à mai 2020 vs. période équivalente en 2019**

(Hors multidiffusions de sujets liées aux contraintes de la crise sanitaire).

Le décompte des sujets ultramarins dans les JT, de mars à mai, fait apparaître un nombre en très nette progression par rapport à la période équivalente en 2019 (doublement), avec plus d'un sujet ultramarin par jour en moyenne et un travail permanent d'intégration du point de vue des Outre-mer.

Au sein des RDV de 13h00 et 20h00 de France 2, du 12/13 et 19-20 ainsi que de *Dimanche en Politique* de France 3 ont été répertoriés :

- 30 sujets en mars
- 38 sujets en avril (le chiffre mensuel le plus haut depuis la signature du Pacte en juillet 2019)
- 33 en mai

- **Le bulletin d'info national de F3 *L'info outre-mer* a été maintenu en direct et en plateau** pendant la crise : il s'agit d'une priorité pour Malakoff, malgré les contraintes de fabrication et de présence physique des équipes, afin de continuer à répondre à l'enjeu de visibilité sur F3 ;

- **Les deux modules quotidiens *Outre-mer express*** (Franceinfo, production Malakoff) ont continué eux aussi d'être produits et diffusés,

- **franceinfo a initié mi-avril une série de plateaux pour sa matinale** - diffusée simultanément sur France 2 pendant l'arrêt de *Télématin* - pour faire un tour d'horizon des 9 territoires d'outre-mer pendant la crise ;

OFFRE NUMÉRIQUE

- **Lancement du Portail Outre-mer La 1^{ère} le 3 juin**, incluant un fil d'information 24/24 animé par les 10 stations du réseau.
Campagne de promotion sur nos antennes nationales à partir du 15 juin.
- **France.tv : intégralité de la série *Foudre* (144 épisodes)**, 1^{ère} série tournée en Outre-mer, en Nouvelle-Calédonie, disponible sur la plateforme à compter du 28 mai ;
- **Lumni**
 - **Plusieurs modules mis en ligne depuis janvier 2020 :**
 - **Décod'actu** : *Dengue, chikungunya, zika : ces virus qui font des ravages en Outre-mer / Guyane : menaces sur les éco-systèmes marins / Le scandale du chlordécone*
 - **Zoom** : *#COVID-19, urgences en Amazonie / #Orpaillage : les ravages de l'or en Guyane*
 - **Plusieurs projets Outre-mer à venir à partir de septembre 2020 :**
 - **Cap sur les Outre-mer** (jeu de géographie sur les 12 territoires ultramarins incluant Saint-Barthélemy, Saint-Martin et les TAAF.
 - **Terres d'Outre-mer** : 9 modules pour découvrir la géographie, les réalités culturelles, humaines, ethniques, économiques... de ces territoires, en inscrivant chacun d'eux dans l'histoire contemporaine par le biais d'un fait d'actualité.
 - **Contes et comptines de Lili** : 30 modules tournés dans les 9 territoires pour (re)découvrir le patrimoine ultramarin.
 - **Le Lobby d'Outre-mer** : 15 modules tournés en Guyane, Réunion et Nouvelle-Calédonie dédiés à l'engagement de jeunes scolaires pour la préservation de la planète.

FESTIVALS DOCUMENTAIRES

Après la tenue du 17^{ème} FIFO du 1^{er} au 9 février 2020, la 2^{ème} édition du FIFAC (Festival international du film documentaire Amazonie-Caraïbes) est prévue du 6 au 10 octobre prochain.

La création du FIFO-I à la Réunion doit être reportée en 2021 suite à la crise du Covid-19.